

# PERTINENCE DU CLIMATE PROOFING POUR DIVERS SECTEURS, EFFORTS REQUIS

## C.1 Pertinence variable selon les secteurs

Outre les différences régionales, le changement climatique revêt une importance plus ou moins grande selon les priorités thématiques de la Welthungerhilfe. Pour les projets relatifs à la sécurité alimentaire, à la gestion des ressources, aux soins de santé primaires et à l'approvisionnement en eau, les prévisions climatiques ont généralement une importance primordiale alors qu'elles jouent un rôle secondaire dans les projets de promotion de la démocratie, de la prévention du VIH/sida et de la réduction de ses effets. Ceci n'empêche pas que dans une région par exemple, où le changement climatique risque d'aggraver les conflits liés à l'eau ou à d'autres ressources rares, une place importante soit réservée à l'adaptation climatique dans la planification des projets de promotion de la démocratie ou de gestion des conflits. Dans les projets d'aide d'urgence à court terme, il peut s'avérer nécessaire et possible d'intégrer également des mesures d'adaptation.

Pour chaque projet, il faut par conséquent vérifier si le changement climatique doit être pris en compte lors de la planification et si oui, de quelle manière. Les explications formulées ci-dessous pour chaque secteur du portefeuille de la Welthungerhilfe serviront de fil conducteur.<sup>19</sup>

Secteur	Potentiel d'atténuation	Besoin d'adaptation
Aide d'urgence	Faible	Moyen
Infrastructure de base	Faible	Moyen-élevé
Développement rural et régional	Moyen	Élevé
Intégration sociale et éducation	Faible-moyen	Moyen
Structures de la société civile	Faible	Moyen
Santé, VIH/sida	Faible	Élevé (Soins de santé primaires)

### Développement rural et régional

Ce secteur englobe les sub-secteur développement rural intégré; agriculture, élevage et exploitation forestière; sécurité alimentaire; gestion des ressources naturelles; prévention des risques de catastrophes et promotion d'économie locale. Étant donné sa forte dépendance vis-à-vis des conditions météorologiques, c'est le secteur pour lequel l'adaptation climatique revêt le plus d'importance. En voici quelques aspects:

- Les récoltes risquent d'être endommagées ou détruites en raison de pénuries d'eau ou d'infestations parasitaires, avec des conséquences pour la sécurité alimentaire et le développement. À l'inverse, la hausse des températures dans d'autres zones peut faire naître des activités agricoles nouvelles ou plus rentables.
- Les ressources en eau potable et industrielle risquent d'être réduites en raison du recul des précipitations, de la salinisation ou de la pollution, et entraîner des pénuries d'eau. La hausse des températures, le recul des précipitations et le besoin de multiplier les

<sup>19</sup> Voir également la description du GIEC (2007), page 13. Conformément à l'orientation de la Welthungerhilfe, l'évaluation du potentiel d'atténuation concerne plutôt les régions rurales des pays en développement. Pour les grandes villes ou les pays plus développés, l'évaluation peut prendre un tout autre aspect.

# C

surfaces cultivées sous la pression des pertes de productivité peuvent également avoir des retombées négatives sur les autres ressources naturelles

- Dans les régions rurales, les bases vitales (agriculture, élevage, ressources naturelles etc.) peuvent être altérées ou détruites par la chaleur, les tempêtes, l'érosion, les incendies forestiers, les inondations ou des coupures d'accès au marché. Tout ceci représente une menace pour la sécurité alimentaire et le développement.
- Le changement climatique peut influencer sous maints aspects le développement économique local (catastrophes, branches dépendantes des conditions météorologiques ou des ressources naturelles, tourisme par exemple).

Même si la contribution des pays en développement à l'atténuation du changement climatique est généralement minime, les secteurs agriculture, élevage et exploitation forestière, ainsi que promotion d'économie locale recèlent précisément des potentiels qui devraient, dans la mesure du possible, être pris en compte dans la planification des projets:

- Le déboisement épuise les capacités d'emménagement de CO<sub>2</sub> et contribue substantiellement au changement climatique. Éviter le déboisement, voire reboiser, contribue à atténuer les effets.
- La conversion d'aires naturelles en terres agricoles dégage du CO<sub>2</sub> et devrait, en termes d'atténuation, être évitée.
- L'élevage de bovins et la riziculture inondée sont d'importants facteurs d'accélération du changement climatique (émanations de méthane). Dans ces deux domaines, il existe entre temps des méthodes permettant de réduire les émanations de méthane. Il importe par conséquent d'examiner les possibilités d'application de ces méthodes.
- Dans le domaine de la promotion de l'économie locale, on pourra tenir compte de l'efficacité énergétique et envisager l'utilisation d'énergies renouvelables.

### Infrastructure de base

Le secteur de l'infrastructure de base englobe les projets relevant des domaines construction de logements simples; construction de routes et de chemins; eau et assainissement, et infrastructure sociale. Le niveau de besoin d'adaptation au changement climatique est considéré comme moyen à élevé, selon que le danger que l'infrastructure en question soit endommagée ou détruite par des événements météorologiques extrêmes (cyclones, inondations) est plus ou moins grand. En ce qui concerne les investissements dans les infrastructures appuyés par la Welthungerhilfe, la contribution à l'atténuation est considérée comme minime.

### Santé et VIH/sida

Ce secteur ne semble présenter qu'un faible potentiel d'atténuation. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, on fait une distinction entre: soins de santé primaires et prévention du VIH/sida et réduction de ses effets. On considère qu'il n'y a pratiquement aucun rapport entre le VIH/sida et le changement climatique, et par conséquent un besoin d'adaptation quasi-inexistant, alors que ce besoin est considéré comme élevé dans le domaine des soins de santé primaires. Dans de nombreuses régions en effet, le changement climatique va entraîner toute une série de dangers pour la santé: accroissement

du risque de mourir ou d'être blessé en raison d'un événement météorologique extrême (inondation, tempête, glissement de terrain etc.), accroissement du danger de mort lié aux épidémies, danger de sous-alimentation, plus grande exposition aux maladies infectieuses, plus grand risque de traumatismes à la suite d'une catastrophe. Les services de soins de santé primaires doivent être préparés à ces nouveaux aléas afin de pouvoir réagir rapidement. Ils peuvent en outre contribuer à limiter la propagation d'épidémies (choléra, dengue, paludisme) à l'aide de mesures préventives (p. ex. hygiène, lutte et protection contre les insectes).

### Intégration sociale et éducation

Ce secteur englobe la formation préscolaire et scolaire ; la formation professionnelle, et l'intégration sociale. On n'escompte un impact direct du changement climatique sur les projets dans ces secteurs que dans de rares cas, par exemple si le changement climatique fait partie des contenus de formation professionnelle ou lorsqu'un projet d'intégration sociale doit tenir compte de l'accroissement de la migration comme conséquence du changement climatique. Les possibilités de contribuer directement à l'atténuation sont elles aussi plutôt limitées. Toutefois, si le changement climatique est intégré dans les contenus d'enseignement de la formation scolaire et professionnelle (sensibilisation, recherche de solutions), ce secteur peut contribuer substantiellement tant à l'adaptation qu'à l'atténuation.



### Structures de la société civile

Ce secteur concerne les groupes d'autopromotion et les organisations partenaires, la promotion de la démocratie et le renforcement des droits de l'homme, de même que la gestion des conflits et l'éducation pour la paix. Il n'y a un besoin direct d'adaptation que lorsque la raréfaction des ressources naturelles déclenche des conflits ou les aggrave. Les possibilités de contribuer à l'adaptation dans le cadre de projets dans ce secteur vont néanmoins

# C

beaucoup plus loin: grâce au renforcement des structures et des droits de participation de la société civile, les populations touchées par le changement climatique sont en effet capables de mieux formuler leurs besoins et de les faire prendre en considération dans les processus de décision. Lorsque le renforcement des structures de la société civile est consciemment axé sur les risques et les chances liés au changement climatique, ceci peut contribuer de manière décisive à accroître la capacité d'adaptation du groupe cible.

## Aide d'urgence

L'intégration de mesures d'adaptation et d'atténuation dans le cadre de projets d'aide d'urgence (alimentation/eau potable; logement; équipements de base) représente un enjeu particulier dans la mesure où les capacités sont absorbées par des tâches en soi déjà énormes dans un laps de temps limité. En ce qui concerne les projets mis en place à la suite de catastrophes météorologiques, il faut examiner si à l'avenir, le danger que des événements similaires se produisent risque d'augmenter. Ceci pourra avoir une influence au moment de décider par exemple si la construction d'abris de secours doit ou non tenir compte des dangers d'inondation ou des cyclones. Le personnel des projets de la Welthungerhilfe et de ses partenaires devrait en outre être préparé aux risques croissants d'épidémies et au besoin de gérer les traumatismes après une catastrophe.

## C.2 Examen préliminaire permettant d'évaluer la pertinence du climate proofing pour un projet, efforts requis

Pour chaque nouveau projet de la Welthungerhilfe, on examinera à l'avenir si et de quelle manière le changement climatique peut être pris en compte de manière adéquate. Le climate proofing doit par conséquent être intégré par principe dans chaque processus de planification de projet, que le changement climatique ait une importance cruciale ou non pour le pays ou le projet. C'est en fonction de l'importance plus ou moins grande de ce thème que le climate proofing sera plus ou moins approfondi, que son envergure sera plus ou moins grande, et que les efforts requis seront plus ou moins importants.

La méthode de climate proofing décrite ici est par conséquent très flexible et permet de prendre en compte le changement climatique dans des projets très divers en s'appuyant sur une évaluation du risque à la fois simple et pourtant aussi exacte que possible. Le niveau de profondeur et l'envergure du climate proofing, de même que les efforts requis, dépendent en premier lieu de la finalité (secteur) et de la région dans laquelle se déroule le projet. La checkliste suivante aidera à identifier les premiers contenus fondamentaux du climate proofing. Ceci permettra d'en tirer des conclusions pour la démarche, les efforts requis et les parties prenantes. Le résultat de l'examen préliminaire peut dans certains cas révéler qu'il n'est pas nécessaire de continuer à prendre en compte le changement climatique dans la planification du projet. Dans ce cas, le climate proofing s'arrête là. Ceci doit faire l'objet d'une brève explication dans la proposition de projet.

Tableau C2-1: Checkliste pour l'examen préliminaire<sup>20</sup>

A) Questions sur les antécédents du projet	Réponse
A.1 Au cas où le projet est mis en place dans le cadre d'un programme régional ou national accompagné d'un climate proofing: <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le programme évoque-t-il le fait que la région, le secteur ou le groupe cible du projet pourraient être touchés par les effets du changement climatique (chapitre 1.2 de la description du programme)?</li> <li>■ En ce qui concerne le changement climatique, fait-il des recommandations pertinentes pour le nouveau projet (chapitre 4 de la description du programme)?</li> </ul>	
A.2 Le nouveau projet est-il mis en place en réaction à une catastrophe météorologique? Si oui, quelle influence probable aura, à l'avenir, le changement climatique sur des événements similaires?	
A.3 Lors d'une phase précédente, des remarques sur l'importance du changement climatique ont-elles été faites? Si oui, lesquelles?	
A.4 Les partenaires et le groupe cible ont-ils manifesté de l'intérêt pour les mesures d'adaptation ou formulé des besoins dans ce sens? Si oui, lesquels?	
A.5 Le cas échéant: un appel à propositions fait-il état du besoin de prendre en compte le changement climatique?	
B) Questions relatives à l'idée de projet	
B.1 Le projet envisagé fait-il partie de l'un des thèmes suivants? <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Infrastructure de base (construction de logements, construction de routes et de chemins, infrastructure sociale)</li> <li>■ Eau (approvisionnement en eau potable et industrielle, assainissement)</li> <li>■ Agriculture, élevage et exploitation forestière</li> <li>■ Sécurité alimentaire</li> <li>■ Gestion des ressources</li> <li>■ Prévention des risques de catastrophes</li> <li>■ Développement rural intégré</li> <li>■ Promotion de l'économie locale et énergie</li> <li>■ Éducation et intégration sociale</li> <li>■ Groupes d'autopromotion, promotion de la démocratie, éducation pour la paix et gestion des conflits</li> <li>■ Services de santé de base</li> </ul>	
B.2 Le projet doit-il être réalisé dans une zone présentant les caractéristiques suivantes? <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Zone côtière</li> <li>■ Zone inondable</li> <li>■ Zone de montagne</li> <li>■ Zone de cyclones</li> <li>■ Zone aride</li> <li>■ Forêts tropicales</li> </ul>	
B.3 Les effets visés par la politique de développement, de même que leur durabilité, dépendent-ils de paramètres climatiques importants, par exemple températures, précipitations, vents? Si oui, dans quelle mesure?	
B.4 Est-il possible d'améliorer substantiellement la capacité d'adaptation de groupes cibles ou de systèmes écologiques dans le cadre du projet? Si oui, dans quelle mesure ?	
B.5 Est-il possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du projet? Si oui, dans quel domaine? Ceci s'applique plus particulièrement aux projets concernant les domaines agriculture, élevage et exploitation forestière ou promotion économique locale.	

<sup>20</sup> Cette checkliste s'inspire des «Screening checklists» du BMZ (voir BMZ-Leitlinien für die Klimaprüfung in der Entwicklungszusammenarbeit, 2009, Anhänge 1 und 2). Elle a été adaptée aux activités de la Welthungerhilfe.

# C

Dans la majorité des cas, on pourra répondre par «oui» à une ou plusieurs questions. Dans la mesure du possible, on tentera de préciser les réponses à l'aide de mots-clés ou d'ajouts tels «minime» ou «élevé». Ceci permettra de décider sur quelles bases commencer le climate proofing, afin d'identifier ensuite les risques climatiques et de les prendre en compte de manière adéquate dans le projet. Tout ceci permettra finalement de définir la démarche et l'investissement en temps, en argent et en personnel requis par le climate proofing:

### Exemple 1:

pour un projet d'aide d'urgence dans une zone venant d'être touchée par des inondations, on ne répondra par «oui» qu'aux questions A.2 et B.2 (zone inondable). Le climate proofing peut par conséquent se limiter à collecter les prévisions climatiques relatives aux inondations et à demander, dans le cadre de l'analyse de situation normale, si ces prévisions devraient avoir des conséquences pour la conception du projet: p. ex. intégration de mesures de sensibilisation sur les incidences du changement climatique. Dans ce cas, les efforts requis sont minimes.

### Exemple 2:

projet d'infrastructure de base dans une zone côtière rurale où les partenaires signalent une augmentation des inondations et de la salinisation liée à l'élévation du niveau de la mer (réponse «oui» aux questions A.4, B.1 et B.2). Dans ce cas, on commencera par faire un relevé des prévisions sur les incidences du changement climatique, plus particulièrement en ce qui concerne l'élévation du niveau de la mer. Dans le cadre du processus de planification, il serait bon de consacrer une discussion (un atelier) d'environ une demi-journée au climate proofing. L'atelier devrait donner des réponses aux questions suivantes: emplacement (vaut-il la peine d'investir dans l'infrastructure dans des zones qui à l'avenir, seront plus fréquemment inondées?) et critères de qualité (comment doit-on construire l'infrastructure si l'on veut à la fois qu'elle protège des inondations et serve éventuellement de zone de protection à la population?). Cette démarche demande un investissement moyen en temps, en argent et en personnel. Au cours de la planification détaillée avec la population cible, on prendra ensuite des décisions concrètes concernant l'infrastructure en question, en fonction des besoins et des risques locaux.

### Exemple 3:

projet de sécurité alimentaire dans une zone de montagne où prédomine l'agriculture de subsistance. Il est vraisemblable que le succès et la durabilité d'un projet de ce genre soient fortement influencés par le changement climatique. Ceci demandera un climate proofing approfondi - fondé sur une analyse aussi précise que possible de la documentation - auquel on consacra un atelier séparé d'un à deux jours. Les questions relatives aux risques climatiques et aux possibilités d'adaptation seront en outre intégrées dans l'analyse et la planification détaillée avec le groupe cible. Les efforts requis seront proportionnellement plus ou moins importants.

### C.3 Proposition de programme pour un atelier de climate proofing

À côté de l'analyse de la documentation et des méthodes participatives d'analyse et de planification au niveau villageois, l'atelier constitue un format clé du climate proofing. La durée et l'organisation de l'atelier dépendent en l'occurrence de l'importance attendue du changement climatique pour le projet, ainsi que de la profondeur de l'analyse de situation et de la planification dans laquelle sera intégré le climate proofing.

#### Objectif de l'atelier:

à partir des informations scientifiques disponibles, les principaux risques climatiques pour le projet et le groupe cible sont identifiés avec les partenaires, les possibilités d'action font l'objet d'une discussion et sont sélectionnées.

#### Objectifs partiels:

- Les informations scientifiques collectées en avant sont vérifiées.
- Les risques et les possibilités d'action ont été identifiés et évalués en commun.
- Les partenaires et autres participants sont sensibilisés et reconnaissent la nécessité des mesures d'adaptation prioritaires.



#### Préparation:

analyse des incidences probables du changement climatique sur la zone d'intervention du projet et sur le groupe cible (recherche et évaluation des informations); ceci peut être réalisé par la Welthungerhilfe, un partenaire ou un expert scientifique. Checkliste pour l'examen préliminaire (C2-1). Le cas échéant, présélection des critères d'évaluation devant servir à la priorisation.

On proposera ci-après un programme pour un atelier de courte durée et un programme pour un atelier de longue durée.



# C

## 1. Unité de trois heures dans le cadre d'un atelier relativement approfondi consacré à l'analyse de situation et à la planification préliminaire

Ce format suffit pour une version «courte» du climate proofing et peut être utilisé soit lorsque le processus de planification est très rudimentaire, soit lorsque l'on s'attend à ce que le changement climatique ait une importance minimale pour le projet. Plus on a de temps à consacrer à la discussion, mieux c'est.

### Participants:

partenaires et représentants du groupe cible déjà impliqués dans l'analyse de situation et la planification; au besoin, spécialistes scientifiques et/ou gouvernementaux en matière d'incidences du changement climatique, administration communale avec participation équilibrée des genres.

### Principaux éléments:

Durée	Contenu	Méthode
Env. 45 minutes	Présentation des incidences probables du changement climatique sur la zone d'intervention du projet, dans le contexte national et régional. Présentation des incertitudes en matière de prévisions. Désignation des risques et des chances, avant tout pour le groupe cible.	Exposé de 15 à 20 minutes
Env. 15 minutes	Présentation des politiques et des initiatives nationales en matière d'adaptation et d'atténuation; présentation des initiatives internationales et régionales des bailleurs de fonds; présentation des éventuelles sources complémentaires (bailleurs de fonds, secteur).	Exposé d'environ 10 minutes d'un représentant du gouvernement (ou d'un scientifique), suivi de questions. Le cas échéant, laisser quelques minutes aux participants pour exposer leurs propres activités.
Env. 60 minutes	Évaluation des risques: discussion et identification des principaux risques à l'aide du tableau proposé (incidences, personnes et biens concernés, sensibilités, risques).	Ceci peut avoir lieu dans le cadre d'un brainstorming en plénière ou au sein de groupes de travail consacrés aux principales incidences.
Env. 60 minutes	Possibilités d'action pour l'adaptation et, éventuellement, l'atténuation: discussion et priorisation grossière des possibilités.	Discussion de 30 à 40 minutes en groupes de travail, suivie d'une présentation en plénière; en alternative, discussion en plénière.



## 2. Atelier de climate proofing d'un ou deux jours

En cas de planification très détaillée et lorsque l'on s'attend à ce que le changement climatique revête une grande importance pour le projet, il est conseillé de consacrer un atelier d'un à deux jours au climate proofing. Ceci est d'autant plus valable lorsque le projet prévu est explicitement axé sur l'adaptation au changement climatique.

### Participants:

spécialistes des incidences du changement climatique (gouvernement, milieux scientifiques), partenaires, représentants du groupe cible et le cas échéant, représentants de secteurs importants (p. ex. agriculture, prévention des risques de catastrophes, santé, services météorologiques), représentants de l'administration locale jouant un rôle important dans la mise en œuvre, etc., animateur. On veillera à assurer une participation équilibrée entre les genres.

### Principaux éléments:

Durée pour un atelier d'un jour	Contenus	Méthode
Env. 30 minutes	Ouverture de l'atelier avec explications concernant l'objectif et le programme.	
Env. 30 minutes	Présentation des participants.	Mention des noms; un représentant par organisation/par groupe présente succinctement les activités / l'intérêt manifesté pour le changement climatique.
Env. 45 minutes	Présentation des incidences probables du changement climatique sur la région d'intervention du projet dans le contexte national et régional. Incertitudes en matière de prévisions. Spécification des risques et des chances, surtout pour le groupe cible.	Exposé de 15 à 20 minutes. Env. 25 minutes pour les questions.
30 minutes	Pause	
Env. 15 minutes	Présentation des politiques et des initiatives nationales en matière d'adaptation et d'atténuation; présentation des initiatives internationales et régionales des bailleurs de fonds; présentation des sources complémentaires éventuelles (bailleurs de fonds, secteur).	Exposé d'environ 10 minutes d'un représentant du gouvernement (ou d'un scientifique), suivi de questions.
Env. 30 minutes	Étape 1: évaluation des risques: identification des principales incidences du changement climatique sur le projet (aléas et chances).	Brainstorming consacré aux aléas/ aux personnes et aux biens concernés/ aux chances, formation de groupes de travail selon les incidences ou les personnes et les biens concernés.

## C

Durée pour un atelier d'un jour	Contenus	Méthode
Env. 60 minutes	Étape 1: évaluation des risques: discussion et identification des principaux risques.	Les groupes de travail remplissent les colonnes «incidences, personnes et biens concernés, sensibilités et risques» (tableau 2).
60 minutes	Déjeuner	
Env. 45 minutes	Étape 1: évaluation des risques: discussion et collecte des résultats des groupes de travail. Le cas échéant, priorisation des risques sur lesquels doit se fonder le projet.	Présentation des résultats des groupes de travail avec discussion en plénière.
Env. 45 minutes	Étape 2: Possibilités d'action: discussion et identification des principales possibilités d'adaptation et d'atténuation.	Discussion de 30 minutes dans les groupes de travail (au besoin, on forme des groupes nouveaux) à l'aide du tableau 4, puis courte présentation en plénière.
30 minutes	Pause	
Env. 45 minutes	Étape 3: priorisation: discussion des résultats des groupes de travail et priorisation à l'aide des critères d'évaluation choisis.	Discussion en plénière à l'aide du tableau 6, le cas échéant, groupes de travail de courte durée.
Env. 30 minutes	Identification de conclusions pour l'ébauche du projet et la planification détaillée.	Discussion en plénière (compléter le tableau 5).
Env. 15 minutes	Explication des prochaines étapes et fin de l'atelier.	

Cet exemple est conçu pour un atelier d'un jour d'une durée de huit heures et demie. S'il est possible de planifier l'atelier sur un jour et demi ou deux, on pourra consacrer plus de temps à la discussion sur l'évaluation des risques et sur l'identification et la priorisation des possibilités d'action. Dans bon nombre de cas, il sera judicieux d'accorder plus de temps à la formulation des conclusions. Notamment lorsque le personnel de la Welthungerhilfe connaît relativement mal les participants, il est conseillé de faire une évaluation finale de l'atelier afin de savoir dans quelle mesure les objectifs partiels de sensibilisation et d'appropriation ont été atteints. Il peut également s'avérer judicieux d'intégrer des unités complémentaires, à savoir:

- une présentation approfondie des initiatives existantes par les participants en plénière, dans les groupes de travail ou sous forme de «mini-exposition»; ou encore
- confection d'une ou de plusieurs cartes des risques, éventuellement en parallèle pour divers aléas ou pour diverses régions.